



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Luxembourg, le 9 mars 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Intérieur.

« La décision de retenir un terrain sis dans la zone d'activités économiques nationale « Riedgen » à proximité de la société « Husky » pour l'implantation du futur centre d'incendie et de secours (CIS) commun des communes de Bettembourg et Dudelange a suscité de vives réactions. Ainsi, le CIS Bettembourg a adressé en date du 3 mars dernier une lettre ouverte au Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) signée par une quarantaine de membres et dans laquelle de nombreuses critiques sont formulées quant au site identifié et à la procédure afférente. Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Intérieur :

- *Les signataires constatent un manque de dialogue avec le CGDIS. Quelle est la position de Madame la Ministre face à cette affirmation ?*
- *Il est demandé de procéder encore une fois à une analyse compétente concernant le choix du terrain. Est-ce que Madame la Ministre est prête à donner une suite favorable à cette requête ?*

- *Pour quelles raisons le site proposé par la Commune de Bettembourg sur la N 31 entre Bettembourg et Dudelange n'a pas été retenu ?*
- *Il est question de tensions actuelles qui risquent d'hypothéquer une future collaboration adéquate entre les deux corps. De quelle manière Madame la Ministre entend-elle remédier à cette situation ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 09 mars 2020

Objet : Question parlementaire n° 1984 du 09.03.2020 de Monsieur le Député Gusty Graas -
Implantation du futur centre d'incendie et de secours commun des communes de
Bettembourg et Dudelange

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés



La Ministre

Luxembourg, le 27 avril 2020



Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service central de législation
43, bld Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Concerne : Question parlementaire n°1984 du 9 mars 2020 de l'honorable Député Gusty Graas concernant l'implantation du futur centre d'incendie et de secours commun des communes de Bettembourg et Dudelange

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

Réponse de Madame la Ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, à la question parlementaire n°1984 de l'honorable Député Gusty Graas concernant l'implantation du futur centre d'incendie et de secours commun des communes de Bettembourg et Dudelange

Tout d'abord je tiens à rappeler qu'avec l'entrée en vigueur de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile, la compétence en la matière ne revient plus au ministère de l'Intérieur, mais au Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), dont les décisions relèvent du conseil d'administration, lequel est composé paritairement de représentant-e-s de l'Etat et des communes.

Il peut être utile de préciser que le projet d'un centre d'incendie et de secours commun date d'avant le 1^{er} juillet 2018. En effet il s'agit d'un projet immobilier qui a été entamé par l'ancienne Administration des services de secours, et qui a été repris, avec l'entrée en vigueur de la loi précitée, par le CGDIS. Ainsi, dans ce cadre, un groupe de travail a été constitué, sous l'égide du conseil d'administration, dont l'objet est d'établir et de mettre en œuvre une stratégie financière de l'immobilier du CGDIS.

Depuis, le projet d'un futur centre d'incendie et de secours commun des communes de Bettembourg et de Dudelange, et pour faire suite aux demandes de la commune de Bettembourg, a fait l'objet d'une discussion supplémentaire au sein du conseil d'administration, qui a approuvé le 13 février 2020, à l'unanimité des voix que ledit centre soit affecté au terrain « Husky ».

Le bourgmestre de la commune de Bettembourg, ainsi que son conseil communal, ont été informés de la prédite décision. Le 6 avril 2020, le bourgmestre m'a fait parvenir un courrier dans lequel il m'informe que la décision du conseil d'administration a été accueillie favorablement par la commune, et qu'il souhaiterait désormais que la commune de Bettembourg ainsi que le centre d'incendie et de secours local soient impliqués dans l'élaboration du centre d'incendie et de secours commun.

Il est évident, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un projet commun, que les deux communes seront impliquées dans le processus d'implantation, conduit par le CGDIS.